

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent cinquante-septième séance plénière

Tenue par visioconférence le vendredi 12 février 2021, à 15 heures (heure normale d'Europe centrale)

Président : M. Marc Pecsteen de Buytswerve(Belgique)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1557^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant de passer à nos travaux d'aujourd'hui, je saisis cette occasion pour souhaiter un joyeux Nouvel An chinois à nos collègues chinois. L'année du bœuf a commencé et on me dit que le bœuf symbolise le travail acharné promesse d'une rétribution, et j'espère que cela sera de bon augure pour les travaux de la Conférence du désarmement en 2021.

Chers collègues, hier, le groupe des six Présidents de la session de 2021 de la Conférence vous a distribué pour examen les documents CD/WP.633/Rev.1 et CD/WP.634/Rev.1. Avant de donner la parole aux délégations pour qu'elles présentent leurs observations, je voudrais dire quelques mots au sujet des modifications qui ont été apportées aux textes précédents.

Mercredi, nous avons été tout proches d'adopter un programme de travail et les collègues ont fait montre d'une grande souplesse. Toutefois, les projets de décisions continuaient de poser des problèmes fondamentaux à quelques délégations, qui n'ont de ce fait pas été en mesure de se joindre au consensus.

C'est pourquoi, après la séance plénière de mercredi, nous avons poursuivi nos efforts et nos consultations avec les autres Présidents en portant notre attention sur ces quelques problèmes fondamentaux afin de trouver des compromis permettant aux délégations concernées de se joindre au consensus. Les résultats de ces efforts sont devant vous. Les deux projets de décisions contenus dans les documents CD/WP.633/Rev.1 et CD/WP.634/Rev.1 ont été distribués hier après-midi par le secrétariat au nom du groupe des six Présidents.

La première modification majeure porte sur l'intitulé du projet de décision contenu dans le document CD/WP.633, car c'était là le seul moyen de faire en sorte qu'une délégation soit en mesure de se joindre au consensus. En deuxième lieu, un paragraphe supplémentaire a été ajouté au préambule du projet de décision contenu dans le document CD/WP.634 et le calendrier des organes subsidiaires annexé au projet de décision a été modifié de manière à traiter les cinq organes subsidiaires à égalité et à clarifier la base de travail de ces organes. Je sais que ces changements représentent des concessions importantes pour beaucoup de délégations, mais je crois que le projet de décision dont vous êtes saisis est aussi le résultat d'un compromis fragile et savamment étudié qui a été obtenu après un effort colossal qui pourrait permettre à la Conférence de reprendre un travail de fond, ce qui devrait constituer notre objectif commun.

Je vais maintenant donner la parole aux délégations qui souhaitent commenter ces deux documents. Le Représentant du Mexique a la parole.

M. Martínez Ruiz (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, tout d'abord, ma délégation souhaite la bienvenue à M^{me} Lucy Duncan, Ambassadrice et Représentante permanente de la Nouvelle-Zélande, et à M^{me} Alicia Arango Olmos, Ambassadrice et Représentante permanente de la Colombie.

Ma délégation salue également la ratification par Cuba du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cette ratification annihile tout doute quant à l'engagement de Cuba en faveur du désarmement nucléaire et de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, approuvée par tous les pays de la région.

Nous félicitons également toutes les délégations qui célèbrent le commencement du nouvel an lunaire.

Ma délégation se réjouit de la collaboration étroite et efficace qui s'est engagée entre les six Présidents de la session de 2021, s'appuyant sur les consultations intenses et le travail conjoint accomplis par leurs prédécesseurs pendant la session de 2020. Nous sommes heureux qu'une telle collaboration devienne peu à peu une bonne pratique, laquelle est d'un grand avantage pour la Conférence. Dans ce contexte, nous tenons également à remercier la délégation belge pour le travail accompli pendant sa présidence.

Toutes les délégations comprennent à quel point il peut être complexe et frustrant de présider cette instance, qui est en déclin et qui est depuis des décennies paralysée par des lacunes sérieuses et profondément enracinées.

Au cours de votre présidence, vous avez été aux prises avec des difficultés nouvelles liées au format virtuel de nos séances. Un des principaux défis a constitué à trouver rapidement un moyen de tenir les séances informelles ouvertes de la Conférence sans avoir à restreindre les consultations.

Le Mexique est conscient des difficultés liées au contexte international et de la nécessité de renforcer toute instance de manière à permettre un dialogue susceptible de faciliter la compréhension. Depuis l'année dernière, nous espérons que la reconnaissance de cette étroite collaboration entre les six présidences et de la nécessité d'éviter la répétition de situations telles que celle que nous avons connue en 2019 donneraient un nouvel élan aux travaux de la Conférence. Nous savons que 2020 a été une année complexe et difficile et que 2021 comporte aussi son lot d'incertitudes et de défis, mais nous devons être à la hauteur et tout faire pour que cette année ne soit pas une nouvelle année perdue.

Toutes les délégations le savent, le texte du projet de décision relative au programme de travail dans sa précédente version ne répondait pas pleinement à nos attentes. Cela étant, le Mexique était disposé à lui donner son aval de façon à projeter les travaux de la Conférence au premier plan et à permettre à cette instance de progresser en examinant et recommandant des mesures efficaces relatives aux différents points de l'ordre du jour, avec un accent particulier sur les éléments de fond concernant des instruments juridiquement contraignants. Si le libellé ne reflétait pas clairement le mandat confié à cette instance par l'Assemblée générale dans le document final adopté lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, il comportait au moins des critères précis permettant de mesurer le succès et établissait une ambiguïté constructive quant à la nature des discussions.

Or, aujourd'hui, – et je dois dire que nous sommes toujours dans l'attente des commentaires de notre capitale concernant le document CD/WP.633/Rev.1 – nous notons avec regret que certaines des modifications apportées ont contribué à faire de ce texte un texte par lequel la Conférence ne fera en réalité que continuer de la même manière qu'en 2018, c'est-à-dire d'une manière que ma délégation ne juge pas très productive et qui, si elle se répète, risquera de s'institutionnaliser à l'avenir, ce qui n'est pas acceptable.

Nous estimons que le titre actuel de la décision est vague et qu'il nous replonge dans l'éternel débat sur le programme de travail.

La modification apportée au troisième paragraphe du préambule nous semble dans l'esprit reprendre l'idée du sixième paragraphe du préambule. Nous pensons que pour éviter toute confusion, il faudra le préciser en employant un libellé adopté précédemment, tel que celui qui figure dans la décision CD/2119, afin de refléter le fait que le travail de fond s'entend d'un travail réalisé dans le cadre de l'exercice du mandat de la Conférence tel qu'il est énoncé dans le document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Pour les raisons que viens de citer, nous considérons qu'il n'est pas approprié d'établir un lien avec le processus relatif aux organes subsidiaires de 2018 dans une décision qui concerne l'application de la décision relative aux travaux de la Conférence.

Le libellé employé dans le calendrier des activités des organes subsidiaires augure mal de la sincérité de l'exercice. Si nous ne pouvons même pas nous référer aux thématiques spécifiques qui ont été examinées par la Conférence et adoptées dans des décisions antérieures et même inscrites dans la décision CD/2119, il nous sera pratiquement impossible de les traiter comme il se doit conformément au mandat de négociation de la Conférence du désarmement.

De plus, ma délégation a clairement indiqué que les rapports des organes subsidiaires contenus dans les documents CD/2138, CD/2139, CD/2140 et CD/2141, qui renferment des informations précieuses tant du point de vue qualitatif que du point de vue quantitatif, sont essentiellement descriptifs et reflètent les points de vue divergents. Ils ne démontrent généralement aucun progrès pour ce qui est d'un mandat susceptible de permettre l'examen de mesures effectives, y compris la négociation d'instruments juridiques. C'est pourquoi il est difficile de les considérer comme la base des travaux sur quelque initiative que ce soit pour cette année ou de leur donner la priorité sur d'autres documents et décisions relatifs aux différents points de l'ordre du jour.

Pire encore, l'organe subsidiaire 4 travaillerait dans le vide. Il n'existe en effet aucun rapport antérieur ni aucun compte rendu officiel des travaux préparatoires, car ces travaux ont été menés exclusivement dans le cadre de séances informelles. Cela nous semble être inapproprié et traduire un manque de sérieux dans la manière de concevoir cet exercice.

Le mandat de la Conférence est de négocier. Le Mexique est convaincu que les divergences persistantes entre les pays peuvent et doivent être résolues dans le cadre des négociations, lesquelles sont les moteurs qui nous permettent d'avancer vers des accords. Il est illogique d'attendre que ces divergences de vues soient résolues avant l'ouverture de véritables négociations et cela ne fait que retarder les choses.

Dans toutes les instances internationales, ma délégation a toujours systématiquement pris position contre l'abus du consensus et son utilisation comme instrument de veto, particulièrement dans les questions procédurales. Il est certain que pour ma délégation, le texte de la version précédente offrait une meilleure base que la version actuelle. Ma délégation est prête à poursuivre ses efforts pour parvenir à un texte qui soit utile à la Conférence et qui évite de poursuivre l'érosion de sa pertinence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Mexique. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, nous venons d'entendre une déclaration très intéressante de notre collègue mexicain. Je partage beaucoup de ses préoccupations, mais je crois que son principal message était que nous devons aller de l'avant et faire preuve de souplesse et de volonté politique de façon à permettre effectivement à la Conférence du désarmement de commencer un travail de fond cette année.

À cette fin, nous souhaitons ajouter quelques propositions spécifiques aux deux documents à l'examen, propositions qui, nous le croyons, pourraient soulager en partie certaines des préoccupations concernant les futurs travaux de la Conférence et nous permettre de trouver un compromis dès aujourd'hui.

Je commencerai par le document CD/WP.633/Rev.1. Comme l'a fait observer notre collègue mexicain, certaines des dispositions du préambule se répètent, en particulier celles des troisième et sixième paragraphes. La dernière répète en effet la première, non seulement dans sa substance, mais aussi quasiment mot pour mot. Nous proposons par conséquent de supprimer le sixième paragraphe du préambule du document CD/WP.633/Rev.1, qui se lit comme suit :

(*L'orateur poursuit en anglais*)

« *Seeking to advance the substantive work of the Conference* » (Cherchant à faire avancer le travail de fonds de la Conférence).

(*L'orateur reprend en russe*)

Nous considérons qu'avec la révision apportée au troisième paragraphe, ce paragraphe est superflu.

J'en viens à présent au dispositif du document et plus particulièrement au paragraphe 3. Tout comme le Représentant du Mexique, j'estime que si nous adoptons le paragraphe 3 dans sa forme actuelle, nous diluons quelque peu le mandat de notre Conférence, lequel nous oblige sans ambiguïté à entreprendre un travail de négociation et à produire des instruments juridiquement contraignants relatifs aux différents points de l'ordre du jour. C'est pourquoi je propose de modifier comme suit la première phrase du paragraphe 3 du dispositif du document CD/WP.633/Rev.1, et je vais lire en anglais :

(*L'orateur poursuit en anglais*)

« The aim of the subsidiary bodies established under this Decision will be to consider legal instruments for negotiations and recommend other effective measures, in line with the Final Document of the first special session of the General Assembly devoted to disarmament » (L'objectif des organes subsidiaires établis en vertu de la présente décision sera d'examiner des instruments juridiques dans l'optique de négociations et de recommander

d'autres mesures efficaces, conformément au document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement).

(L'orateur reprend en russe)

J'appelle votre attention sur le fait que cette proposition nous permet de n'employer pratiquement aucun mot nouveau, mais simplement d'en inverser l'ordre. Nous pensons qu'au vu du mandat de la Conférence, cet ordre des mots correspond davantage au travail que nous devons accomplir à la Conférence en vertu des obligations qui découlent de notre appartenance à cette instance.

J'en viens à présent au document CD/WP.634/Rev.1. J'appelle tout d'abord l'attention des délégations sur l'intitulé du document et propose de remplacer la préposition « in » par la préposition « for » avant l'année, ce qui établirait un parallèle avec l'intitulé du document précédent. Le titre du document se lirait ainsi comme suit :

(L'orateur poursuit en anglais)

« Draft decision for the implementation of the decision of the work of the Conference on Disarmament for 2021 » (projet de décision relative à la mise en œuvre de la décision sur les travaux de la Conférence du désarmement pour 2021).

(L'orateur reprend en russe)

Cette proposition permettra d'harmoniser les titres des documents CD/WP.633/Rev.1 et CD/WP.634/Rev.1.

J'en viens à présent aux mandats des organes subsidiaires, qui sont énoncés dans le calendrier de travail ou des réunions de ces organes. Nous sommes dans l'ensemble d'accord avec le libellé retenu pour le projet révisé, mais nous proposons de faire en sorte qu'il corresponde davantage à nos intentions et à nos projets si nous devons modifier l'ordre employé dans la description des mandats des organes. Spécifiquement, nous proposons, pour chaque organe subsidiaire à l'exclusion de l'organe subsidiaire 4, de modifier légèrement le libellé en modifiant l'ordre des éléments de la phrase concernée. Cela signifie par exemple que pour nous, le mandat de l'organe subsidiaire 2 devrait se lire comme suit :

(L'orateur poursuit en anglais)

« Prevention of nuclear war, including all related matters, taking into account previous discussions and documents of this agenda item, including document CD/2139 » (Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées, en tenant compte des discussions et documents précédents relatifs à ce point de l'ordre du jour, y compris le document CD/2139).

(L'orateur reprend en russe)

Je dois expliquer que nous proposons de modifier l'ordre des mots des mandats de la même façon pour tous les organes subsidiaires, à l'exception de l'organe subsidiaire 4. Je le répète, je crois que cette nouvelle formulation reflétera plus fidèlement nos intentions et nos projets pour les travaux de ces organes et que le message qu'elle véhiculera à leur sujet sera plus ciblé.

S'agissant du nouveau paragraphe du préambule, je crois qu'il est tout à fait bienvenu, car nous devons exprimer d'une manière ou d'une autre notre intention de progresser par rapport à 2018 et refléter une certaine évolution dans nos positions concernant les travaux de la Conférence. Nous approuvons donc pleinement l'insertion de ce paragraphe.

Je conclus en disant que de mon point de vue, il serait utile que les délégations puissent examiner immédiatement la proposition russe que je viens de présenter, et j'invite mes collègues à s'exprimer sur ce sujet.

J'observe que nous sommes tout proches, peut-être à un seul pas, d'un consensus sur ces deux projets de documents. Je pense que les propositions russes ne peuvent que raccourcir cette distance et hâter notre décision.

Le Président *(parle en anglais)* : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie et donne la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Ogasawara (Japon) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de rendre hommage à la présidence belge ainsi qu'à tous ceux qui ont pris part à la séance informelle de rédaction qui, semble-t-il, s'est tenue hier avec pour but de produire ces projets de décisions révisés. Je crois, même s'ils renferment certaines ambiguïtés et s'écartent dans une certaine mesure du langage établi, que ces projets de décisions constituent une très bonne base pour nos travaux, qu'ils nous permettront d'engager un travail de fond et qu'ils mettent en évidence l'importance que nous accordons tous à l'accomplissement du mandat fondamental de cette auguste instance. Nous avons requis les instructions de Tokyo et je voudrais dire que le Japon appuie pleinement ces deux textes. L'ambiguïté ou le nouveau libellé nous donneront une plus grande marge de manœuvre, ce qui constitue un élément très important à ce stade.

Je remercie sincèrement les orateurs précédents des points de vue et propositions qu'ils nous ont présentés, mais le temps passe et nous avons hâte de commencer un travail de fond. Il est peut-être encore possible d'améliorer les documents, mais je souhaite que nos travaux de fond s'engagent sur la base de ces décisions, lesquelles offrent un cadre suffisant pour nous permettre de travailler au cours de la présente session annuelle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Japon et je donne la parole au Représentant de la République arabe syrienne.

M. Ali (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, nous avons transmis à notre capitale la dernière mouture des projets de décisions relatives à la création d'organes subsidiaires que les rapporteurs nous ont présentés et que le secrétariat nous a distribués hier soir, à savoir les documents CD/WP.633/Rev.1 et CD/WP.634/Rev.1, et nous attendons des instructions définitives, mais nous croyons que ces textes nous sont davantage acceptables. Je voudrais, si vous me le permettez, faire les observations suivantes, observations sur la base desquelles nous pourrions nous joindre au consensus.

Premièrement, les modifications apportées aux titres des projets de décisions ont dans une certaine mesure répondu à nos préoccupations en renforçant la cohérence entre les titres et le contenu des documents.

Deuxièmement, dans sa forme actuelle, le huitième paragraphe du dispositif de la décision contenue dans le document CD/WP.633/Rev.1 tient compte des préoccupations que nous avons exprimées au cours des précédentes séances de la Conférence.

Troisièmement, notre capitale nous demande encore de modifier le troisième paragraphe du dispositif en remplaçant les mots « effective measures » par le membre de phrase « the nature and scope of legal instruments for negotiations », mais nous pensons qu'un consensus sur la modification que la délégation russe vient de proposer répondrait à nos préoccupations concernant ce paragraphe.

Quatrièmement, s'agissant du second projet de décision, contenu dans le document CD/WP.634/Rev.1, notre délégation a à de nombreuses reprises souligné la nécessité de traiter en toute égalité les organes subsidiaires proposés, tant du point de vue du contenu que des calendriers. Nous prenons acte des améliorations apportées dans la dernière mouture du texte à cet égard, mais le nouveau libellé fait craindre une institutionnalisation des travaux de ces organes dans le cadre des travaux de la Conférence, sachant qu'il est indiqué que les travaux de ces organes doivent reposer sur les rapports des organes subsidiaires pour 2018. Dans le même temps, nous sommes conscients de l'importance du travail accompli par ces organes en 2018. C'est pourquoi nous appuyons la modification proposée par la délégation russe, car elle pourrait répondre à nos préoccupations à cet égard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République arabe syrienne et je donne la parole au Représentant de l'Espagne.

M. Sánchez de Lerín (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je crois que la proposition dont nous sommes saisis n'est pas parfaite. Il ne fait aucun doute que nous pourrions passer des jours, des semaines et même des mois à essayer de l'améliorer, mais dans deux semaines, nos ministres se retrouveront ici et s'exprimeront à nouveau devant la Conférence et je pense qu'ils ont de très bonnes raisons d'être insatisfaits et d'avoir le sentiment que cette instance ne fait pas son travail, car nous ne pouvons même pas nous entendre sur une chose aussi élémentaire qu'un programme de travail.

Je crois que nous devons commencer dès maintenant des discussions de fond. Je crois que nous avons besoin immédiatement d'un programme de travail. C'est pourquoi la délégation espagnole est prête à consentir à des sacrifices importants sur bien des aspects de ces deux décisions et à les approuver dès aujourd'hui de façon à pouvoir commencer à travailler sur les questions de fond dès mardi.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne et donne la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Azadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je félicite la grande nation chinoise et son Gouvernement à l'occasion du Nouvel An et leur souhaite succès et prospérité.

Monsieur le Président, nous avons fait des progrès significatifs en direction d'un programme de travail et aujourd'hui, grâce aux modifications et aux nouvelles versions, nous sommes saisis d'un nouveau texte qui appelle un examen approfondi par l'ensemble des délégations. Nous pensons que les délégations devraient disposer de suffisamment de temps pour consulter leurs capitales et obtenir les instructions nécessaires. Cela dit, je voudrais vous soumettre les quelques observations initiales que les nouveaux textes nous inspirent.

Nous accueillons positivement la réintégration du paragraphe 8 du dispositif du document CD/WP.633/Rev.1. Puisque la fameuse déclaration présidentielle a été retirée, nous proposons de modifier le calendrier des activités de la Conférence du désarmement contenu dans le document CD/WP.633/Rev.1 et de supprimer les points « Other organizational questions » (Autres questions d'organisation). Nous devons adopter une approche complète et équilibrée de la question des organes subsidiaires. Le texte proposé doit être cohérent et nous devons éviter d'employer des libellés contradictoires ou de restreindre nos activités, comme beaucoup de délégations l'ont clairement indiqué lors des consultations informelles d'hier. En 2018, certains organes subsidiaires n'ont produit aucun rapport, d'autres ont produit et adopté un rapport détaillé et d'autres n'ont produit qu'une réflexion personnelle.

Pour clarifier ma proposition, je me réfère au paragraphe 3 du dispositif de la décision contenue dans le document CD/WP.633/Rev.1. À la fin du paragraphe, on lit l'expression « taking into consideration all relevant views and proposals, past, present and future ». Nous croyons que cette formulation commune a été employée au fil des ans dans des propositions relatives au programme de travail. Cependant, nous avons à présent le libellé « building upon » dans le préambule de la décision contenue dans le document CD/WP.634/Rev.1 et l'expression « on the basis of » dans le calendrier des organes subsidiaires. Soucieux de promouvoir une approche complète et équilibrée et de préserver la cohérence, nous avons précédemment proposé de répéter les points de l'ordre du jour dans le libellé relatif aux organes subsidiaires, sans plus de détails. Dans le prolongement de cette proposition, ma délégation propose d'employer, dans le document CD/WP.634/Rev.1, le membre de phrase « taking into consideration all relevant views and proposals, past, present and future » en remplacement de « building upon » au paragraphe 2 du préambule et de « on the basis of » dans le calendrier des organes subsidiaires. Dans le même temps, nous sommes disposés à examiner la proposition que notre collègue russe vient de présenter.

Nous sommes prêts à coopérer de façon constructive avec vous et avec les autres Présidents de la session de la Conférence du désarmement et à adopter un programme de travail susceptible de permettre à cette instance d'exercer son mandat de négociation conformément au document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran et je donne la parole à l'Ambassadeur de Chine.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Merci, Monsieur le Président, des félicitations que vous avez adressées au début de la séance à la Chine et à un certain nombre d'autres pays asiatiques à l'occasion du Nouvel An chinois. Je remercie également du fond du cœur les délégations qui viennent de nous adresser leurs vœux.

S'agissant des textes dont vous nous avez saisis hier après-midi à l'issue des consultations, et même si à Beijing c'est aujourd'hui la première journée des congés du Nouvel An lunaire, grâce au travail acharné de nos collègues de Beijing et de notre délégation, j'ai pu obtenir l'aval de ma capitale et je peux dire que nous sommes en mesure d'accepter le texte qui nous a été présenté hier.

Lors de la séance d'aujourd'hui, nous avons aussi écouté avec attention les modifications proposées par certains de nos collègues. Je crois que ces propositions avaient pour objet de continuer d'améliorer le texte. Je les respecte et attache beaucoup d'importance à leurs positions. C'est pourquoi notre délégation est prête à poursuivre les discussions concernant cette décision relative aux travaux de la Conférence lors de la séance d'aujourd'hui et sous votre direction.

Je reste persuadé que nous sommes proches d'un accord. Comme vous l'avez dit, l'année du Bœuf est une année favorable et sa dimension métaphorique est importante. Elle représente la détermination et l'énergie pour aller de l'avant. C'est pourquoi aujourd'hui, premier jour du Nouvel An lunaire, j'espère que nous, à la Conférence, serons capables de tirer tous les bénéfices de cet heureux présage et de continuer à travailler dans le but de parvenir dès que possible à un accord sur notre projet de décision.

Mes collègues m'ont même préparé un verre de vin qui doit tinter dans la nouvelle année et nous aider à célébrer notre accord. Poursuivons nos efforts, et j'adresse tous mes vœux à chacun en cette nouvelle année !

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine et je donne la parole au Représentant des Pays-Bas.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite une bonne année à nos collègues asiatiques et une chaleureuse bienvenue à nos collègues néo-zélandaise et colombienne.

Monsieur le Président, pour mémoire, nous vous remercions pour le nouveau texte dont vous nous avez saisis. Nous préférons la version précédente, mais par souci du compromis, nous sommes disposés à accepter ce texte. Nous sommes conscients du fait que les propositions qui nous sont présentées sont rendues possibles par les concessions que nous avons acceptées. Je suis venu ici avec des instructions étant entendu que nous étions parvenus à un compromis hier et ces instructions portent sur ce compromis. Nous comprenons qu'un équilibre très fragile avait été trouvé en 2018 et qu'il est largement repris dans le document CD/WP.634/Rev.1, lequel concerne le calendrier et les appellations des organes subsidiaires. Puisque tel était l'objet du consensus en 2018, nous préférons que les noms des organes subsidiaires soient les mêmes. Nous savons tous que nous étions parvenus à un compromis et à un consensus sur quatre documents en 2018. Le compromis trouvé hier consistait à dire que nous baserions les travaux des organes subsidiaires pendant cette session annuelle sur ces documents et sur les travaux accomplis et les progrès réalisés par l'organe subsidiaire 4. Tel était l'accord trouvé hier. Certes, nous aurions préféré votre version précédente, mais dans un esprit de compromis, nous pouvons accepter la proposition que vous nous avez présentée aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas et je donne la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais réagir à certains des commentaires de mes collègues. En premier lieu, je crois effectivement que nous n'avons que très peu de temps, mais il nous en reste suffisamment pour parvenir à une décision véritablement consensuelle sur ces deux documents.

J'appuie la proposition faite par mon collègue syrien et par mon collègue chinois, qui a trouvé en cette période de congés le temps de participer aux travaux de la Conférence du désarmement et de donner son avis sur les documents qui nous ont été distribués. Nous avons dit que nous devions continuer à travailler afin d'adopter des documents qui répondent véritablement à nos besoins. Je ne parle pas des besoins de la Fédération de Russie, mais de ceux de la Conférence. Dans ce contexte, je propose une nouvelle fois que mes collègues se penchent sur les commentaires que je viens de faire il y a à peine une demi-heure.

Malheureusement, nous avons également reçu des instructions de notre capitale et ces instructions ne nous permettent toujours pas de nous joindre à un consensus sur les deux documents tels qu'ils nous ont été distribués ici sans que les commentaires de la Russie soient pris en considération.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie et donne la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Azadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai demandé la parole pour permettre à ma délégation d'exercer son droit de réponse à la suite des remarques faites par le Représentant des États-Unis lors de la précédente séance plénière. Il est juste de dire que l'Iran respecte à l'excès le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, particulièrement depuis la conclusion du Plan d'action global conjoint, l'accord multilatéral approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2231 (2015), duquel les États-Unis se sont capricieusement retirés et qu'ils continuent à violer éhontément. L'Iran a subi de la part de l'Agence internationale de l'énergie atomique les inspections que son Directeur général a qualifiées des plus rigoureuses, tandis que les États-Unis continuent à violer de façon persistante la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité. Le Représentant des États-Unis a peut-être donné une nouvelle définition non seulement de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Plan global d'action conjoint, dont la communauté internationale a été témoin, mais encore du désarmement nucléaire, comme si la réduction des armements nucléaires pouvait se substituer au désarmement nucléaire prévu par l'article VI du TNP. Il est très clair que les États-Unis ont une longue tradition de violations et de non-respect des obligations contractées en vertu des articles I, II, IV et VI de ce Traité.

Je le répète, le programme nucléaire de mon pays est de nature exclusivement pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République d'Iran et je donne la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous prie de m'excuser de prendre la parole, Monsieur le Président, mais je dois une nouvelle fois réagir aux accusations ridicules proférées par le Représentant de l'Iran.

Je le répète, les États-Unis respectent pleinement leurs obligations au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils les ont toujours respectées et continueront à les respecter. C'est l'Iran et ses activités passées qui inquiètent toute la communauté internationale. Je vais donc être direct : c'est l'Iran qui a beaucoup de comptes à rendre sur ce point, pas les États-Unis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis. Il n'y a plus d'orateurs sur la liste.

Chers collègues, des objections ont été soulevées contre les deux documents dont vous avez été saisis. Il est donc clair qu'il n'y aura pas consensus sur ces documents aujourd'hui.

Au cours des six derniers mois, le groupe des six Présidents de la présente session annuelle a travaillé sans relâche dans le but de nous rapprocher le plus possible d'une proposition acceptable par tous. Nous avons largement consulté depuis l'automne dernier et nous avons examiné attentivement toutes les questions soulevées par les délégations avec pour but de remettre la Conférence au travail. Nous nous sommes efforcés de proposer un programme de travail qui aurait permis à la Conférence d'examiner sur le fond tous les points de son ordre du jour et de reprendre un travail de fond. La ligne à franchir pour parvenir à une décision consensuelle est à la fois ténue et fragile. Nous l'avons vu à de très nombreuses reprises au cours des dernières décennies à la Conférence et nous l'avons encore constaté mercredi dernier et aujourd'hui.

Nous ne sommes donc pas parvenus à un consensus aujourd'hui, mais le travail n'est pas encore fini. Le groupe des six Présidents reste plus que jamais déterminé à remettre la Conférence au travail et nous espérons qu'un consensus sera trouvé durant la présidence brésilienne. La semaine prochaine, mon collègue brésilien l'Ambassadeur de Barros

Carvalho e Mello Mourão présidera la Conférence du désarmement. Je lui souhaite plein succès ainsi qu'à son équipe et je l'assure qu'il pourra compter sur mon appui.

Avant de donner la parole à l'Ambassadeur du Brésil, je donne la parole au Représentant des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à saluer le dévouement et le travail acharné dont votre délégation a fait montre dans la quête du compromis nécessaire pour permettre à la Conférence du désarmement d'adopter les deux projets de décisions dont vous nous avez saisis.

Je remercie également le groupe des six Présidents de la présente session annuelle de la Conférence pour les mois passés à discuter utilement et pour l'organisation efficace qui nous a conduits là où nous en sommes. Les États-Unis ont répondu à votre appel et fait le maximum pour se montrer flexibles. Comme je l'ai dit mercredi, même si certains aspects du programme de travail proposé nous déplaisaient, ma délégation estime qu'il nous offre la meilleure occasion possible de remettre la Conférence du désarmement au travail. Je crains que les chances de faire progresser les travaux de la Conférence cette année soient désormais très minces. Les États-Unis espéraient que l'accord sur la prorogation du nouveau Traité sur la réduction des armements stratégiques conclu la semaine dernière entre la Fédération de Russie et les États-Unis pourrait ouvrir la voie au retour de l'esprit de négociation et de compromis à la Conférence du désarmement. Malheureusement, certains États membres de la Conférence se sont complètement refusés à faire preuve de flexibilité et du sens du compromis, en dépit de vos appels urgents répétés. Les États-Unis restent toutefois prêts à continuer à travailler afin d'atteindre les buts de la Conférence du désarmement. Merci encore, Monsieur le Président, pour votre travail et vos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence et je donne la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je souhaite à titre personnel et au nom de ma délégation vous remercier des efforts que vous-même et les autres Présidents de la session annuelle avez déployés dans le but de parvenir à un consensus et d'adopter enfin les documents nécessaires pour permettre à la Conférence du désarmement d'engager un travail de fond. Ces efforts ont vraiment été considérables. Merci pour les consultations que vous avez tenues directement avec ma délégation et aussi avec un groupe restreint de participants.

Malheureusement, je dois avouer que je suis déçu par la séance d'aujourd'hui, car ma délégation s'est efforcée d'agir dans un esprit constructif d'ouverture, mais le refus de la plupart des délégations d'examiner les propositions présentées aujourd'hui par la Russie a montré qu'elles n'étaient pas disposées à prendre part à un examen approfondi et attentif de propositions spécifiques. Cela est décevant. En agissant ainsi, ces délégations empêchent la Conférence d'examiner des questions de la plus haute importance et font obstruction au consensus.

Si nous n'examinons pas les propositions des autres délégations, la Conférence se retrouvera définitivement plongée dans une impasse dont elle ne pourra plus sortir. J'en appelle par conséquent une nouvelle fois aux délégations d'abord pour qu'elles examinent attentivement les propositions russes mais aussi les propositions d'autres États. Un débat ouvert et constructif aurait effectivement pu nous permettre de trouver un consensus aujourd'hui. Malheureusement, beaucoup de délégations sont restées passives et n'ont pas souhaité agir de la sorte. Cela préoccupe au plus haut point ma délégation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie et je donne la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. Liddle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je n'avais pas prévu de prendre la parole, mais permettez-moi tout de même de saisir cette occasion pour vous féliciter, vous et votre équipe, et aussi les autres Présidents de la session annuelle de la Conférence du désarmement, pour les efforts inlassables que vous avez déployés au cours des quatre dernières semaines afin de nous rapprocher d'un consensus sur un programme de

travail et aussi de résoudre les autres problèmes difficiles qui se sont posés à vous au début de la session.

Je me suis toutefois senti obligé de prendre la parole pour réagir à ce que vient de dire mon collègue russe. Je le remercie de ses propositions, que nous étudierons bien sûr avec la plus grande attention. Mais je n'ai entendu personne rejeter ces propositions. J'ai, certes, entendu deux ou trois délégations dire qu'elles attendaient encore les instructions de leurs capitales et qu'elles avaient besoin de plus de temps pour consulter. Nous devons respecter cela, même si nous sommes bien sûr déçus, car ma délégation était venue ici bien décidée à s'associer à un consensus sur les documents distribués hier. Si des délégations ont demandé à avoir plus de temps, nous devons bien entendu le leur accorder et nous aurons ensuite tout loisir d'étudier les propositions russes, ce que nous sommes bien disposés à faire. Mais je n'ai entendu personne rejeter ces propositions, et je ne voudrais certainement pas que mon collègue reparte avec l'impression que cela a été le cas. Il va sans dire qu'en attendant que les deux ou trois délégations en question consultent leurs capitales, nous serons disposés à revenir la semaine prochaine alors que s'ouvrira la présidence de l'Ambassadeur du Brésil afin de poursuivre nos discussions.

Je le répète une nouvelle fois, nous étions prêts aujourd'hui à nous joindre au consensus et à reprendre nos travaux de fond, et j'espère que c'est ce que nous serons disposés à faire au lieu de tourner autour du pot pour trouver la formulation idéale, que je pense que nous ne trouverons jamais. Le mieux ne doit pas devenir l'ennemi du bien. Mettons-nous donc au travail. Je vous apporte mon appui, Monsieur le Président, et je l'apporte aussi aux autres Présidents de la session et en particulier à l'Ambassadeur du Brésil, pour qu'il nous soit possible de reprendre un travail de fond.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni et je donne la parole au Représentant de l'Indonésie.

M. Rosandry (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Indonésie vous remercie des efforts constants que vous avez déployés, notamment lors des consultations informelles sur le projet de proposition, pour nous conduire là où nous en sommes aujourd'hui.

Comme nous l'avons dit lors de la dernière séance plénière et des consultations, l'Indonésie considère qu'aucune des propositions contenues dans les deux projets de décisions ne répond à nos attentes. Toutefois, elles nous semblent constituer une base minimum pour permettre à la Conférence du désarmement d'engager son travail de fond. Il est temps de rebâtir la confiance entre nous afin de permettre à la Conférence du désarmement d'aller de l'avant. Certes, nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de trouver un consensus à ce stade, et dans ce contexte, j'engage nos collègues à faire montre d'un maximum de souplesse afin de permettre à la Conférence d'exercer à nouveau son mandat, ce qu'elle aurait dû entreprendre depuis bien longtemps.

En conclusion, l'Indonésie vous remercie vous et votre équipe et remercie aussi les autres Présidents de la session annuelle de 2021 pour les efforts déployés au cours des deux derniers mois. La délégation indonésienne souhaite également plein succès à la présidence brésilienne, qu'elle assure de son appui plein et constant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Indonésie et je donne la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis, Monsieur le Président, de vous remercier pour la compétence que vous avez manifestée à la présidence de la Conférence du désarmement. Votre tâche s'annonçait en effet particulièrement ardue et vous avez beaucoup fait pour tenter de nous rapprocher d'un consensus sur un programme de travail pour cette année. Je vous remercie également sincèrement pour vos efforts inlassables et pour le fait que nous avons été tout proches d'un accord sur les documents que vous nous avez présentés hier et que nous avons été sur le point d'adopter aujourd'hui.

Je voudrais également dire à mon collègue russe que nous sommes bien sûr heureux de faire suite à ses propositions, ce que nous ferons la semaine prochaine lorsque nous nous retrouverons sous la prochaine présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Allemagne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

(*Le Président poursuit en français*)

Je donne maintenant la parole à la Représentante de la France.

M^{me} Delaroche (France) : Monsieur le Président, je souhaitais, maintenant que j'ai la parole, saisir cette opportunité pour réagir aux conclusions dressées aujourd'hui par la délégation de la Fédération de Russie, qui nous paraissent pour le moins étonnantes. Je souhaiterais simplement souligner que le grand nombre d'amendements qui ont été introduits aujourd'hui par la Fédération de Russie nécessitent un examen approfondi. Il ne peut être attendu des délégations qu'elles réagissent immédiatement à des amendements substantiels introduits en dernière minute. Ma délégation était prête à soutenir votre dernière proposition, Monsieur le Président, et elle vous apporte tout son appui.

Pour finir sur une note d'encouragement, je souhaitais vous remercier encore une fois pour tous les efforts que vous avez déployés. Je tiens à vous assurer qu'ils ont été fort appréciés et à vous féliciter à nouveau pour votre dévouement et votre engagement dans le travail de cette Conférence.

Le Président : Je remercie la Représentante de la France des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence.

(*Le Président poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Égypte.

M. Elsayed (Égypte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Égypte considère que la priorité absolue de la Conférence du désarmement au début de sa session annuelle est l'adoption d'un programme de travail équilibré et complet. Les responsabilités confiées au Président de la Conférence en vertu du Règlement intérieur et plus particulièrement de son article 29 sont tout à fait claires. Nous croyons fermement que le blocage de la Conférence ne doit plus durer et que nous ne devons épargner aucun effort pour tenter de sortir de l'impasse et reprendre un travail de fond. Mais surtout, ne faisons pas cela au détriment des règles, des principes et des aspects fondamentaux qui gouvernent la Conférence.

Nous sommes pleinement conscients des difficultés auxquelles la Conférence a fait face dans ses efforts pour adopter un programme de travail. En vertu de notre attachement aux buts et objectifs du mécanisme multilatéral de désarmement, dont la Conférence du désarmement est le cœur, nous avons défendu l'idée d'une action collective constructive avant même nos propres intérêts limités. À plusieurs reprises, et même si nous n'étions pas entièrement satisfaits par bien des aspects des propositions dont nous étions saisis, nous avons décidé d'adopter une attitude aussi flexible que possible dans le but de permettre à la Conférence de recommencer à travailler.

Depuis le début de la présente session annuelle, nous appuyons le projet proposé, étant entendu qu'il était logiquement basé sur le projet de programme de travail dont la présidence algérienne nous avait saisis l'année dernière. Entre temps, nous avons participé de manière constructive aux efforts visant à rendre cette proposition acceptable par tous. Même si la proposition soumise pour adoption l'année dernière n'était pas parfaite, nous étions disposés à l'adopter, car elle était le fruit d'un processus transparent qui n'excluait personne.

Nous avons écouté très attentivement les interventions des délégations aujourd'hui, nous attachons une grande importance à tous les points de vue exprimés et nous sommes disposés à étudier ces propositions dans un esprit constructif. Nous pensons qu'il serait possible de parvenir à un consensus dans les semaines qui viennent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Égypte et je donne la parole au Représentant de l'Afrique du Sud.

M. September (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis d'exprimer notre gratitude pour les efforts de vous tous, j'ai nommé le secrétariat, le groupe des six Présidents de la session de 2021 de la Conférence ainsi que votre équipe. Je suis pleinement conscient du fait que vous avez commencé vos consultations tardivement l'année dernière. Je manquerais à tous mes devoirs si je ne vous félicitais pas pour la transparence

avec laquelle vous vous êtes acquitté de vos responsabilités et si je ne saluais pas votre dévouement et votre persévérance. L'Afrique du Sud a déjà affirmé que nous avons tous pour responsabilité de faire en sorte que la Conférence du désarmement reprenne son travail de fond et retrouve son statut d'instance multilatérale réactive et responsable capable de contribuer efficacement à l'édification d'un nouveau consensus sur les questions qui touchent à notre sécurité collective. Soyez assurés que nous appuierons le prochain Président de la même façon que nous vous avons appuyé et que nous ferons notre part pour faire avancer la Conférence du désarmement. Nous sommes malheureusement dans une course de relais, et à un moment donné, vous devez transmettre le témoin. Permettez-moi de conclure en vous assurant que la délégation sudafricaine demeure flexible et vous renouvelle son appui et sa coopération.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Afrique du Sud des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence et je donne la parole à l'Ambassadeur d'Autriche.

M. Müller (Autriche) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit également d'emblée permis de féliciter nos amis chinois et asiatiques à l'occasion du Nouvel An. Je suis un peu déçu que le verre de vin que l'Ambassadeur de Chine s'apprête à boire ne lui servira qu'à célébrer le Nouvel An et ne lui donnera pas encore le plaisir de célébrer l'adoption des deux décisions dont nous sommes saisis.

Je n'avais pas prévu de prendre la parole, car j'étais venu ici pour apporter notre appui à la présidence belge ainsi qu'au groupe des six Présidents de la session de 2021 de la Conférence du désarmement qui, après des négociations et des consultations prolongées, nous a saisis d'une proposition de compromis savamment rédigée.

Il est clair que la dernière version du texte ne répondait pas à toutes nos priorités et j'éprouve une certaine sympathie pour mon collègue mexicain, qui nous a rappelé de façon éloquente que ce qui comptait avec la Conférence du désarmement, c'était son mandat de négociation.

Même si la conclusion que nous avons tirée était quelque peu différente, nous tenons à vous manifester notre appui, ne serait-ce que pour permettre à la Conférence du désarmement d'aller de l'avant. Malheureusement, toutes les personnes ici présentes ne sont pas encore en mesure de vous appuyer, même si de mon point de vue, 99 % des délégations sont favorables à la proposition dont nous sommes saisis.

Je prends également note de l'argument du Représentant de la Fédération de Russie concernant l'importance du temps. J'aurais aimé que sa délégation soumette certaines de ses propositions un peu plus tôt, car cela aurait laissé suffisamment de temps aux autres délégations pour les étudier et continuer à travailler.

Cependant, ma délégation est prête à continuer à étudier et à travailler sur leurs propositions. Je saisis également cette occasion de remercier la délégation des États-Unis qui, je crois, a fait montre d'une flexibilité remarquable en acceptant les deux décisions dont nous sommes saisis. Nous avons également une certaine sympathie pour son approche, qui consiste à mettre l'accent sur le besoin d'efficacité. Elle a fait montre d'une certaine souplesse sur ce point et j'aurais aimé que d'autres délégations fassent preuve de la même flexibilité à ce stade ultime de votre présidence. Je le regrette, mais vous ne pouvez toujours pas boire votre verre de vin en célébration de l'adoption de ces deux décisions. Nous sommes bien entendu disposés à continuer d'appuyer le prochain Président.

Monsieur le Président, merci pour les efforts remarquables qui nous ont permis de nous approcher tout près de la ligne d'arrivée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Autriche des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence et je donne la parole à la Représentante de l'Argentine.

M^{me} Porta (Argentine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation tient tout d'abord à féliciter la délégation chinoise et nos collègues asiatiques à l'occasion du début de l'année lunaire et de leur adresser tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Ma délégation vous remercie pour le travail aussi acharné que précieux que vous avez accompli dans le difficile rôle de premier Président de la session annuelle de la Conférence du désarmement.

Ma délégation était disposée à appuyer la proposition présentée hier par la présidence, car nous comprenons que le texte de cette proposition est le fruit d'un compromis obtenu après des négociations longues, laborieuses et sensibles. Ma délégation est prête à poursuivre l'examen des nouvelles propositions présentées aujourd'hui par les délégations, et à cet égard, je tiens à assurer l'Ambassadeur du Brésil, qui prendra la présidence de la Conférence la semaine prochaine, de l'entière coopération de la délégation argentine dans la quête d'un consensus autour d'une proposition susceptible de permettre à la Conférence de reprendre un travail de fond.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Argentine et je donne la parole au Représentant de la Suisse.

M. Baumann (Suisse) : Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole cet après-midi, mais puisque je le fais, laissez-moi également féliciter l'ensemble des pays qui aujourd'hui fêtent le premier jour de la nouvelle année lunaire et leur souhaiter mes meilleurs vœux.

Nous étions aujourd'hui prêts avec ma délégation à nous joindre au consensus sur la nouvelle version du document que vous nous avez transmis hier soir, mais voilà que nous n'y sommes pas tout à fait. Néanmoins, ma délégation continuera bien entendu à soutenir la présidence brésilienne dès la semaine prochaine. Laissez-moi également vous remercier chaleureusement, vous et toute votre équipe, pour les efforts inlassables que vous avez faits à la fin de l'année dernière et maintenant durant tout ce mois de votre présidence.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur de Suisse aussi pour ses paroles aimables à notre égard.

(*Le Président poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole au Représentant de la République de Corée.

M. Lim Sang-beom (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour vous remercier, vous et les autres Présidents de la présente session, pour les efforts colossaux que vous avez déployés afin de parvenir à un consensus sur les documents proposés.

En arrivant à la séance de cet après-midi, j'étais prêt à me joindre au consensus, et même s'il est vrai que nous aurions préféré la version précédente, nous sommes prêts à nous joindre au consensus au nom du compromis et de la flexibilité.

Cette année avait en fait très bien commencé, avec l'annonce de la prorogation du nouveau Traité sur la réduction des armements stratégiques. Nous espérons que cet élan positif se poursuivra et que nous serons en mesure de contribuer à la revitalisation de l'important travail de la Conférence du désarmement. Je vous assure et j'assume le prochain Président de la coopération et de l'appui indéfectibles de ma délégation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République de Corée et je donne la parole au Représentant du Pakistan.

M. Hashmi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous saluons sincèrement la transparence et la compétence dont vous avez fait preuve dans la conduite de votre présidence. Nous vous remercions pour les consultations intenses que vous avez menées et qui ont fini par nous conduire à la présentation de propositions qui ont recueilli l'assentiment de presque toutes les délégations.

Nous avons pour notre part fait montre d'un maximum de souplesse et avons coopéré de manière constructive avec vous et avec les autres délégations, alors même que les propositions ne répondaient pas pleinement à nos attentes. Nous étions encore disposés à nous joindre à un consensus. Tout en regrettant l'absence de consensus, nous pensons que ce blocage, cette impasse, n'est pas entièrement surprenante. Ma délégation a appelé l'attention sur les réalités externes qui empêchent cette instance de reprendre ses travaux. Il sera donc

important pour aller de l'avant de prendre en compte et traiter les causes profondes du malaise qui touche cette instance.

De notre point de vue, il sera possible de progresser dans l'avenir, même de façon graduelle. Comment ? Il faudra adopter une approche équilibrée et complète et nous devons tous résister aux tentations arbitraires et démagogiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan de ses paroles aimables et je donne la parole à l'Ambassadeur d'Équateur.

M. Izquierdo Miño (Équateur) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation vous adresse ses remerciements et ses félicitations enthousiastes pour votre direction éclairée et les efforts que vous-même et votre équipe avez déployés pour parvenir au consensus dont la Conférence a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités envers la communauté internationale.

Nous étions très optimistes à notre arrivée cet après-midi et prêts à nous joindre au consensus sur les documents que vous nous avez distribués après bien des consultations. Pourtant, de nouvelles propositions ont été présentées aujourd'hui et nous pensons, comme beaucoup de délégations, que nous avons besoin de temps pour y réfléchir et obtenir les instructions pertinentes de nos autorités.

Nous continuerons à tout faire pour parvenir au consensus et, à partir de la semaine prochaine, nous travaillerons avec acharnement sous la présidence de l'Ambassadeur du Brésil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Équateur de ses paroles aimables. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Brésil.

M. de Barros Carvalho e Mello Mourão (Brésil) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de souhaiter la bienvenue à M^{me} Alicia Arango, Ambassadrice de Colombie, et à M^{me} Lucy Duncan, Ambassadrice de Nouvelle-Zélande. Leur parcours professionnels montrent que l'une comme l'autre ont beaucoup à apporter à nos travaux et nous espérons sincèrement qu'elles nous aideront, car nous avons vraiment besoin d'aide.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Monsieur le Président, chers collègues, je me crois autorisé à parler au nom de tous les autres membres du groupe des six Présidents de la session de 2021 de la Conférence du désarmement et à exprimer notre gratitude à notre ami le Représentant permanent de la Belgique, l'Ambassadeur Pecsteen de Buytswerve. Monsieur le Président, vous et vos collaborateurs avez fait le maximum pour coordonner le groupe et la présidence afin de tenter de faire progresser nos travaux sur une voie prometteuse. Vous nous avez guidés avec succès sur ces sentiers escarpés, mais malheureusement, nous n'avons pas été capables de vous suivre jusqu'au lieu sûr vers lequel vous cherchiez à nous entraîner. Nous sommes toujours sur une corde raide.

J'espérais que le Nouvel An chinois serait porteur de bonnes nouvelles, mais il neige toujours dehors et le gel paralyse toujours notre séance et je dois dire que ce n'est pas sans une certaine déception que nous prendrons la présidence de la Conférence du désarmement. Après un mois entier de négociations intenses et laborieuses, après que plusieurs délégations aient accepté des compromis fragiles afin de permettre à cette instance de poursuivre un travail de fond et après que nous ayons été sur le point de trouver un compromis satisfaisant, nous revoilà dans l'impasse.

Nous prenons la présidence la semaine prochaine comme un aveugle pris dans une fusillade. Nous ne savons absolument pas vers où courir. Qu'attend-on de nous ici ? Nous avons réellement le sentiment de tout avoir essayé et qu'il ne nous reste plus qu'à retourner dans la situation que nous avons connue pendant toute l'année dernière. Il semble que nous soyons à nouveau sur le point de perdre une année supplémentaire en discours flamboyants.

Nous nous apprêtons à prendre la présidence avec à l'esprit trois grandes questions : pourquoi sommes-nous ici, que ferons-nous ici pendant toute l'année 2021 et, à l'image de la maladie à coronavirus (COVID-19) qui a fleuri en 2020 et prospéré en 2021, notre incapacité d'agir va-t-elle aussi envahir nos séances en 2021 ?

Dans le contexte du groupe des six Présidents de la session de 2021, la présidence belge a fait ce qu'elle a pu pour nous permettre de parvenir à un accord et relancer les travaux de cette instance. Ce n'est pas la présidence belge qui a échoué ; nous avons tous échoué, et si nous avons tous simplement été incapables de parvenir à un accord, je ne vois pas comment une présidence brésilienne ou n'importe quelle autre présidence pourrait réussir.

Nous prenons la présidence animés de la conviction que ce n'est pas à la présidence seule qu'il incombe de trouver une issue à notre situation actuelle, mais à chacune des délégations ici présentes. Pour dire les choses sincèrement, mon pays n'entend pas présider cette instance en prenant sur ses épaules la responsabilité de faire une nouvelle fois de cette instance le théâtre d'une simple succession de discours qu'elle a été en 2020. Si nous en sommes au point de ne plus être capables de trouver un accord susceptible de permettre à la Conférence de faire son vrai travail, je ne convoquerai plus de séance sous présidence brésilienne. Ce qu'on attend de nous n'est pas une succession de beaux discours ou d'accusations interminables, mais de l'action au service de négociations.

Cela dit, je dois d'ajouter une fois de plus que c'est animés de l'espoir sincère que nous finirons par trouver une issue que nous entendons tenir durant la présidence brésilienne des consultations régulières avec les six Présidents de la session de 2021, avec le dernier Président de la session de 2020 et avec le premier Président de la session de 2022, ainsi qu'avec les coordonnateurs de groupe. Nous sommes également soucieux de préserver la coordination avec le groupe des six Présidents de façon à affiner si nécessaire nos documents de sorte qu'ils puissent être approuvés à la date la plus rapprochée possible.

Nous prévoyons de structurer les travaux de notre présidence autour de séances formelles consacrées aux interventions formelles et au débat général. Ces séances auront lieu les mardi 16 et jeudi 18 février, si nécessaire, suivant le schéma traditionnel des séances de la Conférence du désarmement. Nous espérons également pouvoir organiser le dialogue de haut niveau du 22 au 26 février. Dans ce contexte, je réitère la demande par laquelle le secrétariat a invité les délégations à transmettre les enregistrements vidéos des déclarations de leurs dignitaires. Après le dialogue de haut niveau, je n'ai pour l'heure qu'une séance programmée, le 9 mars à 15 heures, et cette séance sera, espérons-le, la première réunion de l'organe subsidiaire 1.

Monsieur le Président, j'espère sincèrement pouvoir compter sur vos conseils avisés pendant la présidence brésilienne et je vous félicite une nouvelle fois chaleureusement pour tous les efforts déployés depuis six mois. Je remercie également les délégations qui ont exprimé par avance leur appui à la présidence brésilienne. Nous en aurons besoin. J'espère que nous serons à la hauteur de nos responsabilités et je me réjouis de vous retrouver mardi matin lors de notre prochaine séance plénière.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur, de vos paroles très aimables. Je vous souhaite une nouvelle fois plein succès et vous pouvez bien entendu compter sur mon appui personnel.

Nous sommes arrivés à la fin de la séance plénière d'aujourd'hui. La séance est levée.

La séance est levée à 16 h 45.